

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **11 (1927)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.07.2024**

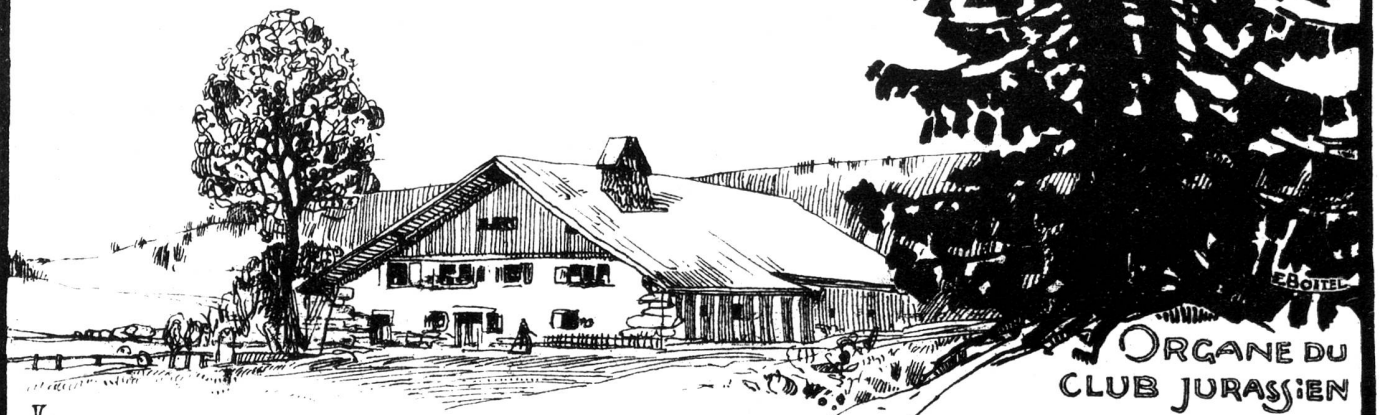
### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU  
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION  
DES SCIENCES NATURELLES  
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les trois mois.  
II<sup>e</sup> SÉRIE : II<sup>e</sup> ANNÉE. — N° 3.  
Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Juillet 1927.

*Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. A. Mathey-Dupraz, professeur à Colombier. — Abonnement : Suisse, Fr. 2, 50; Etranger, Fr. 3, 50. — Pris dans les Bureaux de Poste : Suisse, Fr. 2, 70. — Etranger : Fr. 3, 90 année entière, envoi comme imprimé recommandé.*

## LE SANGLIER DANS LE JURA<sup>(1)</sup>

(SUITE)

1926. La présence de sangliers dans les bois environnant Moudon, le long de la Mèrine, ayant été signalée à la Préfecture, une battue fut organisée pour l'après-midi du 6 Janvier. Trois chasseurs partent en chasse, mais reviennent bredouilles.

Dans le canton de Schaffhouse, près de Hemmenthal, les sangliers ayant causé d'importants dégâts dans la contrée, les chasseurs les traquent et tirent, le 16 Janvier, plusieurs bêtes noires. Six de ces pachydermes, faisant partie de la bande, s'enfuient.

Depuis le retour du froid, on a relevé dans la vallée de Saufon (Jura bernois) de nombreuses traces de ces animaux, sans doute venus d'Alsace, par le Blauen. Poursuivis, ils se réfugient dans le Schwarzbubenland (nom populaire des districts de Dornegg et de Chierstein, canton de Soleure) et les forêts des hautes chaînes jurassiennes. C'est sans grand succès que les chasseurs de Saufon les poursuivirent; pourtant, l'un d'eux réussit à séparer un mâle et une laie d'une compagnie. La laie fut abattue, mais le mâle s'enfuit.

Les chasseurs de la Sarraz continuaient à traquer le sanglier signalé au Mauromont, au commencement de Décembre dernier (voir Note), lorsque dans une grande

(1) Voir Rameau de Sapin 1927, N°s 1 et 2.

battue, qui réunissait les chasseurs de la contrée, un nemrod de Cuarnens, dans l'après-midi du 19 Janvier, abattit l'animal. Cette bête pesait 108 kilos.

Près de Lugnez (4 km. de Bonfol, - S. B.), on tire, au bois de Réchésy, une bête noire du poids de 90 kilos.

Les sangliers rôdent aussi en Haute-Savoie; le passage d'une forte compagnie a été constaté sur le territoire de la commune de Sciez, - à 2 km. du lac Léman et à 5 km. de Thonon - . Ces migrateurs ont sans doute leur retraite dans la forêt de Planbois, voisine de Sciez. La Saint-Hubert de la région ayant organisé une battue, les chasseurs eurent la chance de tirer deux sangliers pesant l'un 78 kilos et l'autre 92 kilos.

Les sangliers fuyards d'Hemmenthal (Schaffhouse) sont de nouveau signalés. Un garde-chasse, ayant relevé de nombreuses traces de leur passage, avisa les fermiers de la contrée ainsi que des chasseurs zuricois. Ces nemrods réussirent à abattre deux des animaux de la bande. Un troisième sanglier, mortellement blessé, fut retrouvé mort le 21 Janvier.

Depuis plusieurs jours, des chasseurs d'Orbe et environs poursuivaient une grosse bête noire; celle-ci avait essuyé trois coups de fusil sans résultat, mais, le mercredi 27 Janvier, elle fut tuée au Coudray, sur Bavois, dans le bois d'Oulens. Poids de l'animal: 100 kilos.

En Avril, les sangliers occasionnent des dégâts aux récoltes dans les cantons de Saint-Gall, de Thurgovie et de Schaffhouse.

Dans la région des Rochats (1167 m.), commune de Provence (Vaud), cinq de ces pachydermes errent pendant quelques jours, puis disparaissent.

Le Grand Conseil vaudois, réuni en séance pour la discussion d'un projet de loi sur la chasse (6 Mai), a dû s'occuper des sangliers, certains députés ayant émis le vœu qu'il soit accordé une prime pour leur destruction, vu les dégâts que ces animaux commettent, particulièrement le long du Jura. En effet, le jour précédent, cinq bêtes noires étaient signalées à Reverolle (dist. de Morges), puis, plus tard à Apples, couchées dans un fossé, près de la route de Morges. Aussitôt, une battue est organisée, mais les poursuivis, un fort sanglier, une laie et trois marcassins, prennent la direction des bois et disparaissent au-delà du Vernay, près de Yens.

La « Thurgauer Zeitung » annonçait que les dégâts, causés par les sangliers dans la région de Rüti - Kirchberg - Thundorf - Sustdorf, étaient si importants que la nécessité s'imposait de faire une chasse acharnée à ces animaux. En conséquence, les autorités du district de Frauenfeld ordonnèrent une battue pour le 7 Mai. Une quarantaine de chasseurs répondirent à cet appel, et les communes intéressées mirent sur pied plus de 120 rabatteurs. Toute la forêt, entre le Thunbach (ruisseau se jetant dans la Louche à Maringen) et la Thur, est explorée, quelques sangliers sont levés, mais aucun animal n'est tué.

(A suivre.)

Mathey Duprez

## ÉPONGES D'EAU DOUCE

La grande majorité des spongiaires sont des animaux marins revêtant les formes les plus variées; mais il en est quelques espèces qui habitent l'eau douce. On en compte jusqu'ici 5 en Europe, dont 3 seulement ont été signalées en Suisse.

À voir, les éponges officinales, on a peine à se figurer qu'il s'agit d'animaux; mais aussi n'en voyons-nous sous cette forme que le squelette; toute la partie vivante en a été soigneusement lavée. Il est vrai que même à l'état vivant il faut y regarder de près pour « voir vivre » ces croûtes ou ces excroissances grisâtres ayant la structure, l'aspect et la consistance de mie de pain bis trempée! Il faudra donc en élever en aquarium, car c'est là seulement qu'on pourra en suivre le dévelop-

pement et les diverses manifestations vitales.

À cet effet, nos éponges d'eau douce conviennent très bien et l'on peut assez facilement s'en procurer dans notre lac. Elles prospéreront dans un aquarium bien tenu à condition qu'elles n'aient pas séjourné à l'air libre; il faut, aussitôt qu'on les a retirées du lac, les mettre dans un récipient largement pourvu d'eau, car elles sont très sensibles.

L'espèce la plus fréquente chez nous est l'*Euspongilla lacustris* L. qui se présente sous des aspects variables suivant l'endroit où elle croît. Dans

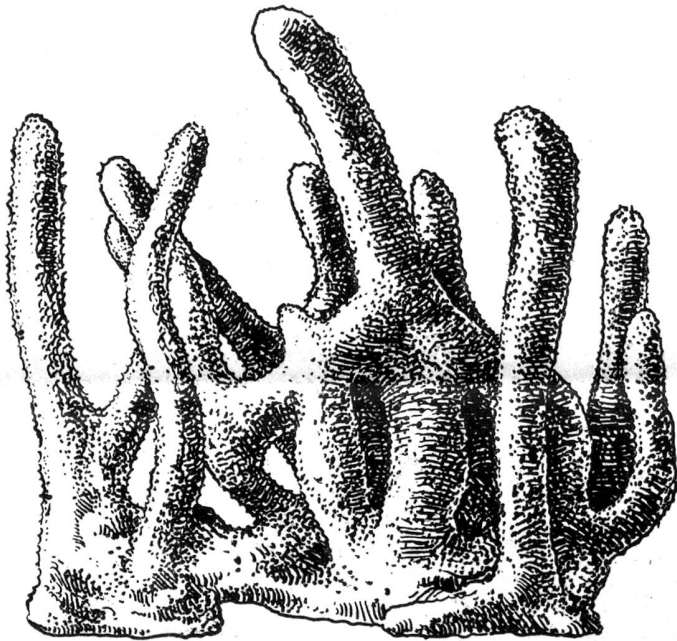


Fig. 1. - *Euspongilla lacustris* L.

(grand. nat.)

les stations où l'effet des vagues se fait sentir, on la rencontrera surtout à l'état de croûtes grisâtres entourant le bas des tiges de roseaux, ou formant des plaques sur de vieux pilotis. Dans les anses, à l'abri du mouvement, elle pousse des branches ramifiées de la grosseur d'un doigt, rameaux qui peuvent s'entrecroiser et s'anastomoser. La figure 1 représente, en grandeur naturelle, une éponge de ce genre récoltée l'automne dernier dans notre lac. C'est certainement un des beaux exemplaires qui y ait été trouvé; cependant on cite des éponges de la même espèce trouvées en Allemagne et mesurant jusqu'à 30 cm.

La seconde espèce que nous avons eu la chance d'étudier et qui prospère depuis

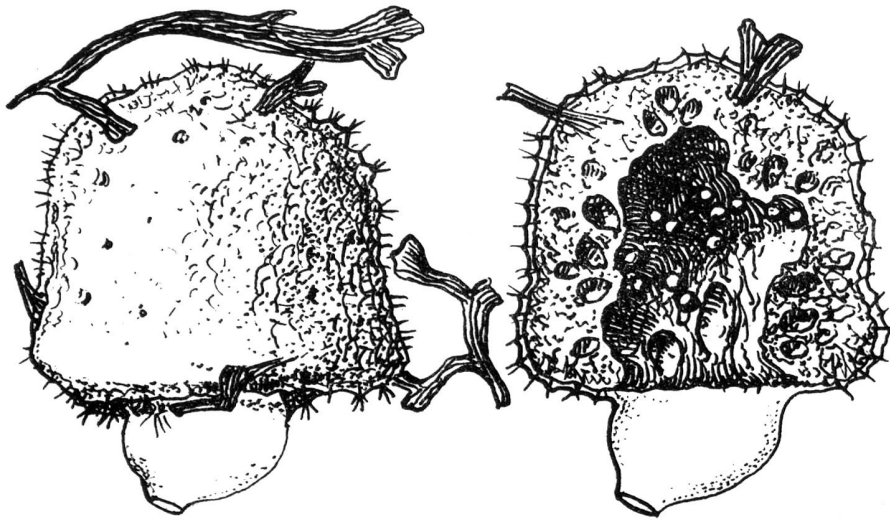


Fig. 2. - *Ephydatia fluviatilis* (x 5)  
(Aspect extérieur et coupe)

tiq ue le type général d'un spongiaire. Cette petite éponge s'est développée au milieu d'une végétation assez dense de fougère aquatique dont elle a, tout en se développant, englobé quelques feuilles. Sa forme est celle d'une cupule renversée, à surface rugueuse et hérissée de fines pointes. Par places la surface est percée de petits trous ou pores. La masse intérieure est grisâtre et semi-transparente. À la surface et comme accrochée aux pointes, s'étend une membrane transparente qui semble ne pas adhérer sur la



Fig. 3. - *Ephydatia fluviatilis*.  
[ Membrane externe et spicules. - (x 150) ]

fin ( Fig. 3 ). En regardant bien avec la loupe, on verra que la membrane hyaline qui repose sur le reste de la surface, sur les fines épines, s'en trouve détachée tout à fait à la face inférieure et forme une sorte de vessie se terminant par une cheminée percée d'un grand trou. Notre étonnement sera grand de voir qu'un fort courant d'eau est

quelques mois dans un des aquariums du laboratoire de zoologie de l'Université, où elle a été introduite fortuitement, est *Ephydatia fluviatilis*. Nous reproduisons à la figure 2, grossi 5 fois, un petit exemplaire mesurant 1 cm. de diamètre. Il y en a de plus grands; mais nous avons choisi celui-ci parce qu'il représente de façon presque schéma-

tique le type général d'un spongiaire. Cette petite éponge s'est développée au milieu d'une végétation assez dense de fougère aquatique dont elle a, tout en se développant, englobé quelques feuilles. Sa forme est celle d'une cupule renversée, à surface rugueuse et hérissée de fines pointes. Par places la surface est percée de petits trous ou pores. La masse intérieure est grisâtre et semi-transparente. À la surface et comme accrochée aux pointes, s'étend une membrane transparente qui semble ne pas adhérer sur la masse intérieure. Si nous tournons cette cupule sur le côté de façon à voir la surface inférieure, nous y apercevons une ouverture dont le diamètre mesure le tiers de celui de l'éponge. Ce pore se continue en une cavité assez profonde, dont les parois sont percées de plus petites aréoles communiquant entre elles en formant un réseau de plus en plus

chassé par cette cheminée vers l'extérieur, courant qui nous est révélé par les particules de toutes sortes suspendues dans l'eau et que nous voyons subitement projetées au loin lorsqu'elles arrivent à proximité de l'orifice. Cette petite éponge, à l'aspect si inerte, a donc bien de la vie! Voyons maintenant d'où vient cette eau. Nous avons vu que la surface de la cupule était percée de petits pores. C'est par eux que l'eau pénètre dans l'intérieur en entraînant les particules nutritives dont l'éponge a besoin. Ces pores se divisent en canaux conduisant dans de petites alvéoles tapissées de cellules vibratiles, cellules possédant chacune un long fouet constamment agité d'un mouvement rythmé. Voilà le moteur produisant le courant d'eau qui se concentre dans la cavité centrale pour s'échapper enfin par la grande ouverture appelée improprement osculum (petite bouche).

Notre éponge possède un squelette nécessité par la fragilité de ses cellules. Il consiste en un réseau de spicules siliceuses ou petites aiguilles collées les unes aux autres

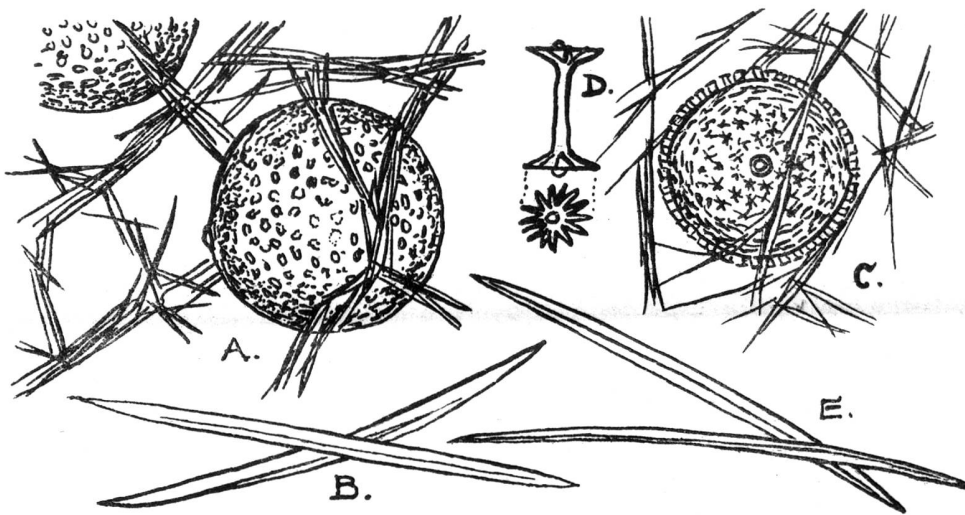


Fig. 4.- A. *Euspongilla lacustris* L. - Gemmules. X 57.  
 B. " " " - Spicules. X 230.  
 C. *Euphydatia fluviatilis*. - Gemmules. X 57.  
 D. " " - Un amphidisque de la gemmule. X 720.  
 E. " " - Spicules. X 230.

par la spongioline, soutenant par leur enchevêtrement le tissu intérieur, et dardant à l'extérieur les pointes acérées de leurs rayonnettes (Fig. 4).

Mais nos éponges meurent généralement en automne lorsque les conditions de vie deviennent trop défavorables. Il faut donc qu'elles puissent se reproduire pour perpétuer l'espèce. Nous allons voir que la Nature les a richement pourvues dans

ce sens. Auriez-vous pensé que nos petites éponges sont de sexes séparés? Il y a des éponges mâles et il y a des éponges femelles. Il n'y a du reste aucun signe extérieur pour les distinguer! Ses produits sexuels se forment dans le mésoderme, et les œufs fécondés se transforment dans l'éponge même en petites larves vibratiles qui, une fois expulsées, se fixent après 12 à 24 heures de vie libre pour se transformer en une petite éponge.

Il y a un autre moyen de perpétuer l'espèce, parthénogénétique celui-ci. Lorsqu'on examine une de nos éponges en automne, nous constatons que le tissu a disparu presque totalement et que les interstices du squelette sont garnis de petites boules jaunes ou brunes. Examinées au microscope, elles présentent une coque garnie de spicules de forme spéciale et à une place se trouve un pore recouvert d'une membrane. Si l'on écrase une de ces boules, il en sort une quantité de cellules iden-

tiques entre elles et sans lien apparent: elles sont enfermées dans cette coque comme les petits pois dans une boîte de conserve! Ces boules ou gemmules resteront dans cet état jusqu'au printemps, et lorsque les conditions requises pour leur développement se seront retrouvées, la membrane éclatera et les cellules de l'intérieur sortiront pour former une nouvelle éponge!

L'instinct de la conservation a développé chez nos éponges d'eau douce un troisième moyen de résister aux intempéries. Les cellules d'une éponge en dégénérescence peuvent se concentrer en une boule qui reste accrochée au squelette, et lorsque des conditions de vie favorables se présentent, elles se reconstituent en éponge. Ce pouvoir de régénération semble considérable, puisqu'on a réussi à dissocier les cellules d'une spongie lacustre en la pressant au travers d'une fine gaze. Après ce traitement, ces cellules se sont reconstituées en petites éponges.

Neuchâtel, 4 Janvier 1927.

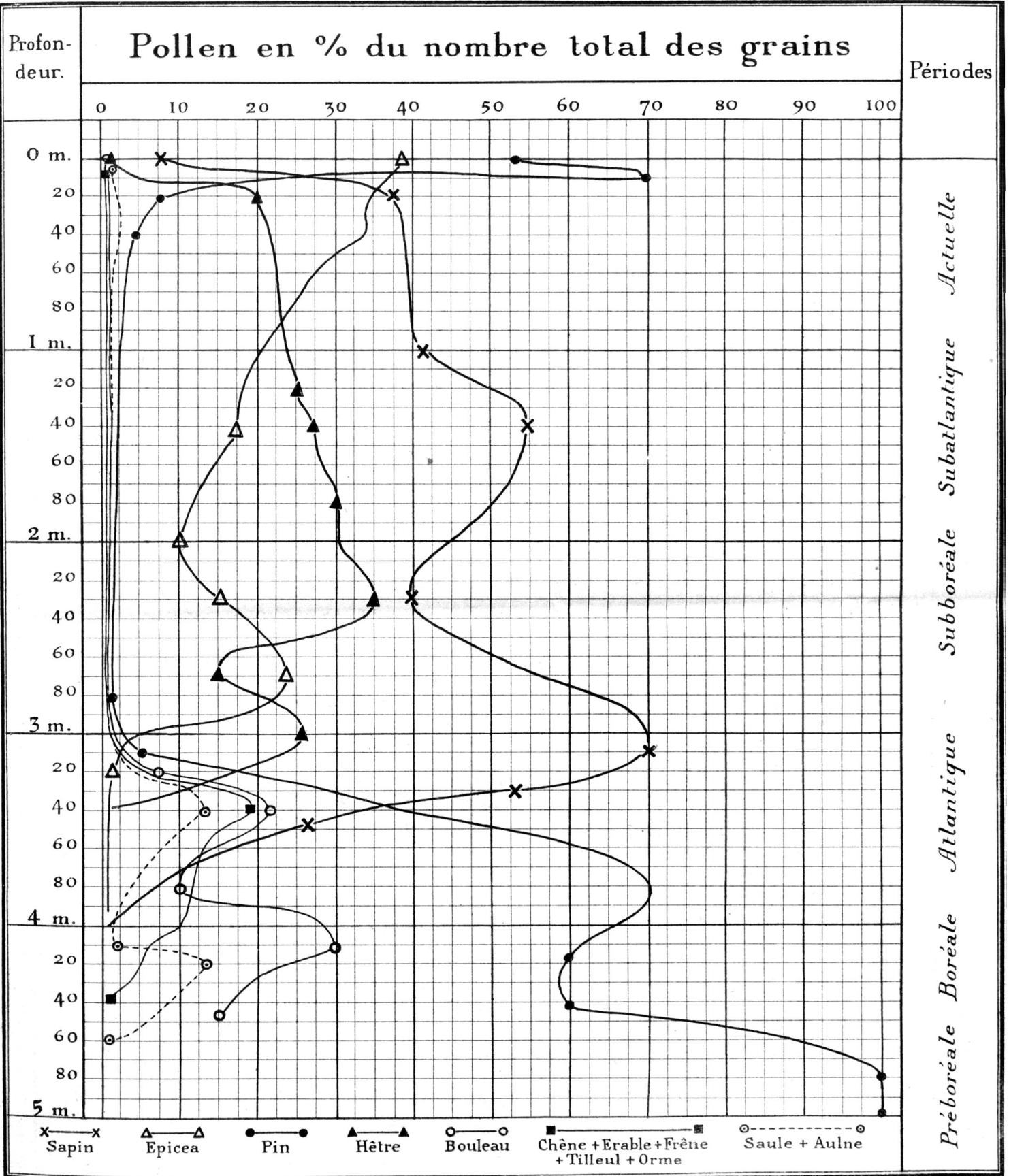
*H. Delachaux*

## LES TOURBIÈRES<sup>(1)</sup> ET L'HISTOIRE DE LA FORÊT

Diverses observations paléontologiques, lacustres ou historiques ont déjà fait penser que le climat de nos régions avait varié plus d'une fois depuis la fin de l'époque glaciaire. Un moyen très simple de suivre ces oscillations est utilisé depuis quelques années. Doktorowski en Russie, von Post et Erdtmann en Suède, Holmsen en Norvège, Stark, Bertoch, Gams en Allemagne, Rudolph et Firbas en Autriche et en Bohême ont en effet interrogé les tourbières qui sont d'excellents appareils de conservation de certaines cellules végétales, du pollen en particulier. En Suisse on s'est mis de divers côtés à ce travail, et pour notre part nous nous sommes adressé aux tourbières de la vallée de la Drévine - la Chaux-du-Milieu, à celles du Grand-Cachot en particulier; nos conclusions résultent de l'examen d'échantillons prélevés à six endroits différents, si possible depuis le terrain de base jusqu'à la surface.

La tourbe est cuite dans une solution de potasse caustique, ce qui la rend très transparente, et il est alors très facile d'y distinguer les grains de pollen des diverses essences forestières, car ils diffèrent entre eux, tant par la forme que par les dimensions. On examine sous le microscope une goutte du mélange et on compte le nombre des grains appartenant à chaque espèce. Il va sans dire que les chiffres ainsi obtenus n'ont pas la prétention de donner le rapport exact de nombre des exemplaires appartenant alors à chaque espèce, mais ne sauraient qu'exprimer une prépondérance plus ou moins marquée de l'une ou l'autre essence. En effet, les grains de pollen du pin, du sapin et de l'épicéa sont beaucoup plus légers que les autres et beaucoup plus facilement transportables à de grandes distances, aussi leur représentation sera-t-elle toujours avantagée aux dépens de celle du hêtre dont les gros grains ronds sont dépourvus de poches aérifères ou mieux encore à ceux du chêne ou du tilleul.

(1) Voir « Rameau de Sapin » 1892, Décembre: « Les marais tourbeux de la Suisse », par Fritz Tripet, prof., 1896, Avril et Mai: « Sur les chênes enfouis des marais tourbeux des Fonds-de-Martel », par A. Jaccard, prof.





Nous avons résumé sur le graphique ci-devant (p. 31), l'ensemble des observations que nous avons faites en 1925 et en 1926, en prenant pour base l'épaisseur maximum de 5 mètres de tourbe que nous avons constatée. Ce graphique est une révision de celui que nous avons donné dans le tome de 1926 du Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, grâce à de nouvelles découvertes faites durant le dernier été.

A la période glaciaire froide et humide succéda la période préboréale moins froide et plus sèche qui vit apparaître le pin (nous ne savons si c'est le pin sylvestre ou le pin des tourbières), puis les bouleaux et les saules; la période boréale qui suivit fut encore plus sèche et plus chaude en été, elle vit l'apparition du tilleul, du hêtre, de l'orme, de l'aulne, du noisetier, et dura jusqu'à son passage à la période atlantique chaude et humide; c'est alors que le sapin prédomina et que le hêtre et l'épicéa s'affirmèrent, alors que le pin tomba à presque zéro. Plus tard, à un retour de climat plus chaud encore et plus sec, le hêtre se développa beaucoup, tandis que le sapin et l'épicéa régressèrent; ce fut la période subboréale. Ensuite, l'humidité revint plus forte, la température baissa, et ce fut l'époque subatlantique favorable aux conifères contre les feuillus, puis l'époque actuelle un peu plus favorisée, mais pas assez pour enlever leur prédominance au sapin et à l'épicéa dans les hautes vallées du Jura.

Plusieurs espèces n'ont fait que passer là, ainsi le hêtre qui n'y fut jamais qu'accessoire et le tilleul qui ne s'y voit plus que cultivé.

Il serait hasardeux de vouloir situer exactement les limites dans le temps de ces diverses périodes, ce n'est qu'à titre documentaire que nous donnons ici les chiffres déduits des hypothèses de divers savants du Nord:

Fin de la période glaciaire :	8000 ans avant J. C.
Période préboréale.....	de 8000 à 7000 av. J. C.
Période boréale.....	de 7000 à 5000 av. J. C.
Période atlantique.....	de 5000 à 3000 av. J. C.
Période subboréale.....	de 3000 à 850 av. J. C.
Période subatlantique.....	de 850 av. J. C. à 450 ap. J. C.
Période actuelle.....	depuis l'an 450.

Nos études se continuent et l'un de nos élèves s'attaquera à l'histoire des marais de la vallée des Ponts. Il y a encore beaucoup à faire jusqu'à une mise au point de tous les détails, mais d'ores et déjà nous pouvons dire que les résultats que nous avons obtenus, qui sont les premiers ayant trait à la chaîne jurassique, concordent pleinement avec ceux obtenus ailleurs dans l'Europe centrale.

Neuchâtel, le 20 Janvier 1927.

A. Minnet

## AU SUJET DES MUSÉES DE NEUCHÂTEL <sup>(1)</sup>

par C. A. Michel.

Il nous a paru intéressant de grouper en une communication tout ce qui se rapporte à l'origine de nos musées. Cette captivante étude, riche en faits et souvenirs de toutes sortes, montre comment nos musées étaient autrefois réunis en un seul dont le développement continu provoqua peu à peu la création des musées actuels.

Pendant son séjour au Cap et aux Indes, le général Charles-Daniel de Meuron avait fait réunir une quantité d'objets d'histoire naturelle qu'il logea d'abord à Saint-Sulpice, puis en fit don à la ville de Neuchâtel (1790), où elle fut installée à la Maison des orphelins sous le nom de cabinet d'histoire naturelle et qui devint le noyau du musée de Neuchâtel.

Cette collection consistait en mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, coquilles nombreuses et beaucoup de zoophytes, sans parler de curiosités ethnographiques.

En 1813, le prince Berthier achetait l'hôtel du Seyrou et le faisait aménager pour lui servir de résidence. La même année, les Autrichiens entraient à Neuchâtel et le palais servit d'hôpital aux troupes alliées. L'année suivante, 1814, le Conseil d'État demandait à Berlin l'autorisation de vendre ou d'échanger l'hôtel du Seyrou. C'est alors que le gouverneur de Chambrier d'Oleyres eut l'idée d'utiliser le palais en le transformant en musée d'histoire naturelle, en musée des beaux-arts et en bibliothèque; le jardin de l'hôtel deviendrait un jardin botanique.

Sur ces entrefaites, quelques hommes éclairés et patriotes constituèrent une société pour l'avancement des études dans la principauté de Neuchâtel.

Cette société se proposait non seulement de veiller à la conservation des collections qui seraient déposées au futur museum, mais aussi d'acquérir des objets d'art et d'histoire naturelle et de créer une école normale et des cours de droit, d'histoire nationale et de sciences. La société avait l'intention d'appeler des professeurs habiles, soit du pays, soit de l'étranger.

Soixante-deux personnes souscrivirent la somme de 25.511 livres; le placet envoyé au roi demandait le simple usage du bâtiment; les réparations, l'entretien à la charge des souscripteurs volontaires; il n'en résulterait aucune dépense nouvelle pour les caisses de Sa Majesté.

Ce beau projet n'eut pas de suite, car le palais fut vendu en 1816 à Denys de Rougemont du Löwenberg.

P.-S.-A. Coulon (1804-1894) fut le véritable créateur du musée d'histoire naturelle; il recueillait tous les spécimens du règne végétal et du règne animal qui pouvaient se présenter. Lorsque la salle du rez-de-chaussée de la Maison des orphelins fut remplie, il entassa dans sa maison du Faubourg ses acquisitions nouvelles.

Citons maintenant la notice rédigée par Louis Coulon, relative aux dons faits au musée.

En 1828, Aug. de Meuron de Bahia envoie 160 oiseaux du Brésil. Ed. Borel-Sandoz de Couvet envoie de Java: 7 mammifères, 84 oiseaux et une collection d'insectes et de papillons.

En 1829, M<sup>lle</sup> Borel-Sandoz de Couvet donne plusieurs oiseaux des Indes et une collection de graines récoltées à Calcutta et au Népal. Ch. Godet et S.<sup>e</sup> Coulon fondent, avec leurs collections particulières, celle des coléoptères.

(1) Cette communication a été lue par son auteur, le 25 Février 1927, à la séance ordinaire de la Société neuchâtoise des Sciences naturelles.

En 1830, le professeur de Zoannis fait don de coquilles de la Méditerranée, de coléoptères et de reptiles d'Afrique. Ed. Boret, de Fleurier, envoie de Chine une collection d'insectes, ainsi que des coquilles et des poissons.

En 1831, Fritz Guéllhard, consul à Alexandrie, envoie deux collections géologiques provenant, l'une des environs du Caire, l'autre de l'Arabie Pétrée, ainsi qu'une collection de coquilles de la mer Rouge. Ch. Godet envoie de Berlin une collection de coléoptères, et Arnold Guyot des coléoptères des environs de Berlin. Le maire Sandox, de la Chaux-de-Fonds, un chevreuil et plusieurs quadrupèdes et oiseaux.

En 1832, M. Ilbetson-Sandox, des coquillages de la mer du Nord. Léo Du Pasquier un herbier très précieux récolté au Brésil, des coquilles, des oiseaux, des serpents. Jean van den Bosch, officier hollandais à Batavia, une caisse d'insectes de Java, principalement des papillons. Le comte de Pourtalès-Gorgier, des coléoptères. Jean Huguenin, des coquilles des mers des Antilles. Aug. de Montmolin, des fossiles des environs de Paris. G. Ferrier, de Petrolo près Florence, de beaux fossiles d'Italie, et de divers particuliers 500 francs pour faire des achats.

En 1833, du comte Albert de Pourtalès, une collection d'oiseaux du nord de l'Amérique; Henri Borel, au Brésil, plusieurs têtes de jaguars. M. de Zoannis, officier de la marine française, sous forme d'échange, un envoi considérable d'oiseaux et de reptiles d'Égypte; de F. Guéllhard, un envoi important d'oiseaux et de reptiles d'Égypte; du comte F. de Pourtalès-Castellane, 900 francs pour achats.

En 1834, de Dumber, des oiseaux du Brésil; de Roulet-de-Mézerac, des poissons de Nice; du colonel de Bosset, des poissons et des mollusques précieux de Nice; de quelques étudiants à Berlin, une collection d'oiseaux du Brésil; de Ph. Huguenin, de nombreux insectes du Brésil; Ed. Borel-Sandox, un envoi magnifique d'oiseaux et de mammifères de Singapour, de Canton et de Cochinchine; du comte Albert de Pourtalès et Satrobe, un envoi considérable d'insectes récoltés dans l'Amérique du Nord et au Mexique; de Ch. Godet, une collection de papillons exotiques; du colonel de Bosset, des fossiles d'Oeningen et de Nice; Ph. Zode, une belle collection de coquilles des Indes; Jean van den Bosch, des oiseaux de Java, des mammifères et des reptiles; du pasteur Octave Roulet, à Java, une riche collection d'insectes, d'oiseaux, de mammifères, de reptiles, et un herbier.

En 1835, de Jules Serch, étudiant, des fossiles du canton de Neuchâtel; de Ch. Godet, sa collection de minéraux, d'hyménoptères, diptères et hémiptères.

Tel est le bilan du musée avant 1835. Mais revenons un peu en arrière.

En 1832, Louis Coulon encourage Agassiz à se présenter comme professeur d'histoire naturelle; la ville n'ayant pas de fonds disponibles, Louis Coulon réussit à trouver 6000 frs. auprès de généreux donateurs, soit trois ans de traitement à 2000 frs. par an; plus tard, le gouvernement y ajouta un subside. À peine installé, Agassiz, avec l'aide de S<sup>r</sup> Coulon, fonde la Société neuchâteloise des sciences naturelles.

Les objets formant le point de départ de nos collections: zoologique, géologique, botanique, ethnographique et numismatique, alors confondues, étaient dispersées dans divers locaux: Maison des orphelins, maison Louis de Coulon, bibliothèque communale, bibliothèque de la Vénérable classe, au château, à l'Hôtel de Ville, à l'arsenal du Faubourg, etc. Il n'y avait là, on le comprend, ni unité, ni classification méthodique, on se bornait à amasser ou à conserver plus ou moins ce qu'on possédait déjà. C'est l'époque de formation.

En 1835, l'aménagement du collège latin étant terminé, L.<sup>s</sup> Coulon transporta toutes ces richesses dans les nouveaux locaux, s'occupant lui-même du placement dans les vitrines et de la confection des étiquettes.

En 1836, L.<sup>s</sup> Coulon achète pour le musée la collection Agassiz, grâce à un don de 4000 fr. du roi et de 2000 fr. de Louis de Pourtalès. Agassiz déclare que tous les envois qui désormais lui seront envoyés de l'étranger feront partie du musée.

En 1838, L.<sup>s</sup> Coulon réussit à trouver 6000 fr. pour permettre à J.-J. Eschudi, jeune naturaliste glaronnais qui se rendait dans l'Amérique du Sud, de faire d'abondantes récoltes au cours de son voyage.

En 1840, après des déboires sans nombre, Eschudi, malade et sans argent, vint implorer L.<sup>s</sup> Coulon de lui faciliter son retour; L.<sup>s</sup> Coulon réussit à trouver 2500 fr. pour sauver dans sa détresse le malheureux naturaliste.

L.<sup>s</sup> Coulon écrit en 1841: «C'est cette année que sont arrivées les collections récoltées par Eschudi; elles ont procuré à notre musée un nombre d'objets très considérable, dont la plupart ne sont point encore connus.»

Laissant de côté ce qui concerne l'histoire naturelle, passons à la numismatique, à l'ethnographie et à l'histoire.

Au début, ce sont presque exclusivement des monnaies et des médailles, trouvées çà et là dans le pays, qui forment le fonds de la collection.

En 1819, on trouve la mention d'un paquet de monnaies découvertes à quelques pieds sous terre à Pierre-à-Dot.

En 1822, le pasteur Petitpierre-Pouga fait don de quatre médailles; en 1824, le châtelain Wattel remet onze médailles. En 1833 sont mentionnés les premiers achats. Ce sont: 8 pièces d'argent et 3 pièces d'or.

En 1834, le musée comprend: 256 objets concernant l'ethnographie (Amérique, Inde, Malaisie), 29 objets neuchâtelois, 33 monnaies d'Europe (Suède principalement) à la bibliothèque, 251 monnaies et médailles, 7 objets neuchâtelois, entre autres 2 médaillons peints par Abram Girardet; l'un représentait une réunion de saints en prière, l'autre le duc de Wellington à Waterloo.

C'est à partir de 1835, époque où le musée s'ouvre réellement au public, grâce aux nouveaux locaux du collège latin, qu'il prend un essor considérable; les dons commencent à affluer.

En 1835, Octave de Roulet fait don d'une belle collection d'objets de l'Inde et des îles de la Sonde.

En 1836, le colonel Ph. de Bosset, ex-gouverneur des îles Joniennes, donne une partie de sa remarquable collection d'antiquités mycéniennes; c'est la première qui entre dans un musée d'Europe.

En 1838, les Quatre Ministres déposent au musée les objets précieux ayant appartenu à David de Purry, le bienfaiteur de la ville. Ce sont: son portefeuille, sa bourse, sa tabatière, son dé à coudre en or, son anneau de fiançailles, son cachet, etc.

En 1839, nombreux dons de monnaies d'Alphonse de Sandoz-Rollin, Alfred Berthoud-Coulon, L.<sup>s</sup> Coulon, Ch. Godet, etc.

En 1840, du comte de Wesdehlen, 2 sceaux en cire, l'un de Charles-le-Téméraire, l'autre de René d'Anjou; de la Vénérable classe, son médaillier de 148 pièces.

En 1841, de Fritz Favarger, toute une série d'objets dont quelques-uns fort précieux provenant de Valparaiso et de la Polynésie; du lieutenant-colonel Matthey, une collection d'armes et d'ustensiles des Indiens Sioux d'Amérique.

En 1842, de Satrobe, des objets d'Australie; de Borel-Sagnier, armes et tissus néozélandais.

Jusqu'en 1848, les dons se succèdent sans interruption. Tous ces objets étaient exposés dans deux salles du palier supérieur du collège latin, côté est, le côté ouest étant réservé à l'histoire naturelle.

En 1859, toutes les armes et armures provenant de l'ancien arsenal y sont alors transportées.

Le Conseil d'Etat remet les riches trésors, conservés jusqu'alors au château : coupes de l'Etat en argent doré; sceptres et plaques d'huissier; 9 glaives du bourreau; crosse gothique du prévôt du chapitre de Neuchâtel; armes et bannières diverses; coins de monnaie de Neuchâtel; monnaies, médailles, etc. Le musée commence à devenir un musée historique dans le vrai sens du mot.

Après la découverte des stations lacustres (vers 1859-60), nouvel accroissement. Il faut alors ouvrir une nouvelle salle avec galerie, à la suite des deux autres.

Cependant, pressées dans leurs étroits locaux, les collections: historique, numismatique, ethnographique et archéologique, toutes réunies en une pittoresque confusion, menaçaient de rester stationnaires, car le public n'aime en général à donner que si l'on expose les objets offerts. Il fallait aviser.

Grâce aux efforts persévérants du regretté Aug. Bachelin qui, de son côté, avait réuni dans sa maison de Marin une riche collection d'objets neuchâtelois qu'il destinait au musée, un local plus vaste et plus commode fut trouvé et la séparation du musée d'histoire naturelle et du musée historique décidée. Ce local était le rez-de-chaussée du bâtiment des beaux-arts, construit de 1882 à 1884 pour y loger le musée de peinture. Le nouveau musée d'histoire et d'ethnographie fut ouvert au public en Janvier 1885. Il était à l'origine composé de cinq salles, mais grâce au legs important fait au musée par le professeur Desor en 1882, des ailes purent être ajoutées en 1886 et le nombre des salles porté à sept.

En 1902, James de Furry ayant légué sa villa de Saint-Nicolas pour y installer le musée ethnographique, une nouvelle séparation eut lieu.

Passons maintenant au musée des beaux-arts.

Avant 1842, il se composait de quatre grandes toiles de Troy représentant des scènes de l'histoire romaine et de deux paysages des environs de Rome par Maximilien de Meuron. Ces peintures, d'abord reléguées dans deux ou trois petites salles du collège latin où elles étaient fort à l'étroit, furent ensuite transportées à l'étage supérieur du collège des Terreaux, construit en 1853.

En 1842, M. de Meuron fonda la société des Amis des arts, dont le but était, comme son nom l'indique du reste, d'encourager les artistes et de favoriser la vente de leurs œuvres; cette société eut l'influence la plus heureuse: le goût du public se forma, et le musée prit un développement auquel on était loin de s'attendre.

En 1855, lors de la vente de l'hôtel du Peyrou par la famille de Rougemont, la ville se rendit acquéreur du palais et y installa le musée de peinture.

Le tableau de Max de Meuron représentant le « Grand chêne » était exposé dans l'une de ces salles, qui porte encore maintenant le nom de « Salle du grand chêne »; c'est un souvenir de cette époque.

Le bâtiment des salles Léopold-Robert fut construit pour des expositions en 1864.

Lorsque le musée actuel des beaux-arts fut terminé en 1886, on y installa toutes les peintures de l'hôtel du Peyrou.

C. A. michel

**Avis.** - Dès le 1<sup>er</sup> Janvier 1928, le « Rameau de Sapin » paraîtra tous les deux mois, - soit six numéros par an.

Réd.